

Organisation

La « Torgon E-Bike Aventure » est une épreuve E-Bike organisée par Torgon Tourisme. La course se déroulera le samedi 24 juillet 2021 au Couvert des Vieilles.

La philosophie de l'événement est de découvrir l'E-Bike Park de Torgon de manière ludique et festive.

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte à tous, aux licenciés et non licenciés âgé(e)s de plus de 12 ans le jour de l'épreuve. La finance d'inscription est de CHF 39.- par personne, incluant la fondue à midi et 2 boissons à choix. Le paiement s'effectue sur place le jour de la course. Les participants mineurs (16 ans dans l'année et plus) doivent fournir une autorisation parentale le jour de l'épreuve.

Format de la compétition

La « Torgon E-Bike Aventure » est une compétition qui se déroule sur 2 manches, la première à 10h30 et la seconde à 14h00.

Cinq minutes avant le départ de la première manche, chaque participant reçoit le plan de l'E-Bike Park avec 3 checkpoints. Avant le départ, le coureur a ainsi quelques minutes pour organiser le meilleur itinéraire possible. Tous les participants partent en même temps et doivent timbrer les 3 checkpoints avant de revenir au point de départ pour valider le temps de la première manche.

Entre les deux manches, un classement provisoire est réalisé. Pour la seconde manche, chaque participant reçoit un nombre de checkpoints en fonction de son classement du matin. Voir la répartition selon le tableau ci-dessous :

Meilleurs temps – 1 ^{ère} manche	33%	4 checkpoints
Temps moyens – 1 ^{ère} manche	33%	3 checkpoints
Moins bons temps – 1 ^{ère} manche	33%	2 checkpoints

Cinq minutes avant le départ de la seconde manche, chaque participant reçoit le plan de l'E-Bike Park avec le nombre de checkpoints en fonction de son classement provisoire. Avant le départ, le coureur a ainsi quelques minutes pour organiser le meilleur itinéraire possible. Tous les participants partent en même temps et doivent timbrer leurs checkpoints avant de revenir au point de départ pour valider le temps de la seconde manche.

Le classement final s'établit en cumulant le temps des deux manches.

ATTENTION : Les participants ne peuvent pas emprunter des itinéraires non indiqués sur le plan de l'E-Bike Park. En cas de tricherie, des minutes de pénalité seront ajoutées par les organisateurs.

Catégories

La « Torgon E-Bike Aventure » n'a pas de catégorie distincte, le format de la compétition permettant à tous de gagner.

En plus du podium des 3 meilleurs temps de la journée, deux prix supplémentaires seront attribués :

- Le prix du meilleur style
- Le prix du courage





Équipement

Chaque participant doit se présenter au départ avec les équipements listés ci-dessous :

- VTTAE (la capacité de la batterie n'a aucune importance). Pour des raisons de sécurité, les vélos électriques de ville (sans suspension avant) ne seront pas autorisés à prendre le départ.
- Casque rigide
- Téléphone portable
- 1 chargeur de batterie

Ravitaillement

Aucun ravitaillement n'est prévu sur le parcours. Chaque participant devra se désaltérer pendant la course par ses propres moyens.

Assurance

Chaque participant doit posséder sa propre assurance individuelle. Les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants notamment en cas de chute ou de vol sont à la charge du participant.

Conditions exceptionnelles et annulation

L'inscription est ferme et définitive. Si les circonstances l'exigent, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la compétition et rembourser les inscriptions.

Validation du règlement

L'inscription à la « « Torgon E-Bike Aventure » implique la connaissance et l'acceptation sans réserve de l'intégralité du présent règlement ainsi que de l'éthique de l'événement et de toutes les consignes que l'organisateur adresse aux participants.

Le règlement peut subir des modifications jusqu'au jour de la course.

Contact

Torgon Tourisme Route de la Jorette 18 CH – 1899 Torgon

info@torgon.ch

+41 (0)24 481 31 31

